



Les époux Emm. SERVAIS-BOCH

de la malveillance que... Stiff... avait pour tout ce qui est luxembourgeois». Aussi, quand la Commission en était arrivée à supplanter le Référendaire intime du Roi pour les affaires du Luxembourg, Servais rapporte avec satisfaction le 8 septembre: «M. Stiff n'a plus un mot à dire», — du moins pour le moment, aimerions-nous ajouter.

Dans une lettre adressée huit jours plus tard à son oncle, Servais s'exprime comme suit sur le Traité du Zollverein, qu'il désapprouvait: «Je suis convaincu que ceux qui ont négocié ce chef d'oeuvre, étaient de mauvaise foi et voulaient la perte de notre pays.»³⁾

Peu après son retour de La Haye, le 16. 11. 1841, il épousa sa cousine Anne Justine Elisa BOCH (1819-1860), fille de Jean-Joseph Boch et de Charlotte Richard, celle-ci étant la soeur d'Anne-Marie Richard, épouse d'Antoine Servais (III A 1). De par les Richard et les Boch Emmanuel Servais était apparenté aux Thilges, (v. fasc. VI)